

Monsieur Jean-Louis ARANJO
Président du Comité Territorial des
Pyrénées-Atlantiques
Fédération Française de la Montagne et de
l'Escalade

Chers Présidents, Chers amis,

Pour votre information, j'ai le plaisir de vous adresser le nouveau tarif détaillé des licences FFME pour la saison sportive 2020-2021.

Tarifs	Montant total	Cotisation Nationale Fédération FFME	Cotisation Régionale Ligue Nouvelle Aquitaine	Cotisation Départementale CT 64	Assurance RC Responsabilité Civile	*Assurance individuelle Accidents-rapatriement
Adulte	69,50 €	42,00 €	7,00 €	8,00 €	4,50 €	8,00 €
< 18 ans	55,00 €	27,50 €	7,00 €	8,00 €	4,50 €	8,00 €
Famille	41,00 €	13,50 €	7,00 €	8,00 €	4,50 €	8,00 €

A ajouter au montant total :

Autres options	Option ski de piste	Option Slackline et Highline	Option TRAIL	Option VTT	Option extension des garanties à l'étranger (hors Union Européenne, Suisse, Monaco et Andorre)
Tarif	5 €	5 €	10 €	30 €	50 € annuel

Nous attirons une fois de plus votre attention sur l'importance de **l'assurance individuelle***. Ce devoir d'information par le club est une obligation légale (le Président pourrait être tenu pour responsable en cas de manquement manifeste.). C'est en plus une obligation humaine. Pour avoir économisé 8 € sur l'année, plusieurs licenciés se sont retrouvés dans des situations dramatiques après un accident.

Certains licenciés ne sont pas assurés du tout. Pour les autres, de nombreux contrats d'individuelle accidents n'offrent pas des garanties suffisantes ou même excluent de leurs garanties la pratique en club ! Et pour les « bien assurés », le risque de doublon est limité, les indemnités étant cumulatives.

Nous vous souhaitons, au nom du Comité Territorial, une très bonne rentrée sportive pleine de projets ambitieux.

Amicalement,
Jean-Louis ARANJO

